Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de la stratégie et des systèmes d'information** 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Dossier suivi par Mireille TROUPEL Tél : 01.49.55.44.61 - Fax : 01 49 55 56 17	**NOTE DE SERVICE** **DGER/MISSI/N2013-2132** **Date: 15 octobre 2013**

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

à

Mesdames et Messieurs les :

Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Chefs de Services régionaux de la formation et du développement

Chefs d'établissements publics

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 4

Objet : Accompagnement de la mise en œuvre des épreuves E5, E6 et E7 du BTSA Développement, animation des territoires ruraux (DATR)

Mots clés : Session - Formation – BTSA – Evaluation – capacités professionnelles

Résumé : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une action d'accompagnement thématique (formation d'initiative nationale et de réalisation régionale) concernant les modalités de mise en œuvre des épreuves E5, E6 et E7 du BTSA option Développement, animation des territoires ruraux

Destinataires	
Pour exécution : Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Services régionaux de la formation et du développement Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	Pour information : Inspection de l'enseignement agricole

Afin d'accompagner les équipes pédagogiques pour la mise en œuvre des nouvelles épreuves introduites dans le cadre de la rénovation des BTSA, des formations sont prévues au cours de l'année scolaire 2013-2014 pour les établissements offrant l'option

Développement animation des territoires ruraux (DATR)

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Aider les équipes pédagogiques à :

- Appréhender les changements induits par la rénovation des BTSA
- Accompagner les changements de pratiques pour préparer les étudiants aux épreuves E5, E6 et E7 des BTSA rénovés
- Favoriser un changement de pratiques d'évaluation et de certification des épreuves professionnelles

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation :

- les enseignants et présidents de jury des établissements publics et privés concernés par les épreuves E5, E6 et E7 du BTSA option Developpement animation des territoires ruraux
- ainsi qu'un représentant de la région organisatrice d'examen.

L'inscription à cette formation est limitée à un nombre maximal de **deux agents par établissement (en formation initiale ou continue ou par apprentissage) public et privé mettant en œuvre la filière de formation du BTSA DATR.**

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

1.3. Programme prévisionnel

Cette formation a fait l'objet d'une construction commune par l'ENFA, l'IFEAP, l'Inspection de l'enseignement agricole et les structures impliquées de la DGER.

Elle est co-animée par l'inspection pédagogique et par des formateurs de l'IFEAP et de l'ENFA.

Le programme de la session est le suivant :

- Rappel sur le cadrage général des épreuves E6 et E7
- Réflexion en atelier autour de la mise en œuvre des CCF et l'élaboration de grilles d'évaluation, échanges de pratiques
- Réflexion sur l'accompagnement des étudiants à la soutenance des épreuves terminales professionnelles et sur la place des professionnels dans l'évaluation
- Organisation de la formation sur les deux années

1.4. Dates et lieux de formation

Les formations se dérouleront :

- pour les établissements des régions «SUD» : **Aquitaine, Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Poitou-Charentes**

du mercredi 11 décembre 14h00 au vendredi 13 décembre 12h00
ENFA Toulouse Auzeville – Salle 13
2 rue de Narbonne BP 22687
31326 CASTANET TOLOSAN

- pour les établissements des régions «NORD» : **Alsace, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Picardie**

du mercredi 18 décembre 14h00 au vendredi 20 décembre 12h00
LEGTA Angers Le Fresne
Ancienne Salle Permanence
Le Fresne
49036 ANGERS

2. MODALITES D'ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1. Responsabilités respectives des acteurs

2.1.1. l'ENFA, support de la formation

A ce titre, elle est chargée :

- de construire la réponse pédagogique en liaison avec l'ensemble des intervenants (autres ENA, DGER, IEA, autres...)
- d'assurer l'organisation matérielle de la formation (réservation et mise à disposition des salles et du matériel nécessaire, reproduction des supports de formation, …) et les coûts pédagogiques associés
- d'assurer le suivi des inscriptions par la procédure SAFO via Internet et d'enregistrer dans SAFO l'inscription des éventuelles candidatures «papier» qui lui sont transmises complétées et vérifiées par les DRFC des régions
- de valider les candidatures en tant que structure organisatrice
- de transmettre aux participants les courriels d'invitation sous format PDF accompagnés des documents nécessaires
- d'informer les DRFC des régions sur les possibilités de restauration et d'hébergement des participants
- d'établir les listes d'émargement et de les faire parvenir aux intervenants
- de récupérer les originaux des listes d'émargement remplies
- d'enregistrer dans SAFO la présence de tous les stagiaires ayant suivi la formation (sur la base des listes d'émargement) des établissements publics et privés
- de transmettre aux participants les originaux des attestations de participation
- de transmettre à la DGER/MISSI un bilan de l'action conduite.

2.1.2. les DRAAF

Les DRAAF sont chargées :

- d'établir la liste de tous les établissements publics et privés de leur région concernés
- d'assurer la communication auprès de ces établissements publics et privés de l'existence de cette action de formation

Pour les établissements publics :

- de valider les candidatures des agents sur SAFO et de veiller à ce que chaque agent dispose de son code SAFO. **Cette validation vaut accord pour la prise en charge par la DRAAF** des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des agents
- de procéder au remboursement des frais de déplacement et d'hébergement des participants

2.2. Prise en charge des frais engendrés par cette formation

Les frais de déplacement et de séjour sont à la charge des délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région.

La prise en charge du remboursement de ces frais est à demander, préalablement au déplacement, au délégué régional de la formation continue (DRFC) au sein de la DRAAF dont dépend l'établissement.

Les frais de déplacement et de séjour des enseignants des établissements privés ne sont pas pris en charge par les DRAAF.

3. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être joint par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante :
enfa.sna@educagri.fr

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants, les présidents de jury concernés par les épreuves E5, E6 et E7 souhaitant s'inscrire doivent remplir la fiche d'inscription «papier» (**Cf. Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ et **la faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur).

- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

SUD Code action session (safo) : **530579/1**

Ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 octobre 2013**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **le lundi 18 novembre 2013**

NORD Code action session (safo) : **530579/2**

Ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 octobre 2013**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : le lundi 18 novembre 2013

- le délégué régional à la formation continue (DRFC) de la région dont dépend l'agent **doit émettre un avis** via le logiciel SAFO. La prise en charge des frais de déplacement et de séjour est assurée par les délégations régionales à la formation continue (programme 215) pour les agents des établissements d'enseignement du public de leur région,

- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel «valant invitation» accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF sera envoyé aux participants accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...). Cette demande d'ordre de mission sera en retour complétée et adressée au DRFC de sa région pour demande de prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération. **La mention de l'adresse mail de l'enseignant** (et non celui de l'établissement) **est impérative** pour la validation et la gestion de l'inscription.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée à l'IFEAP
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP
- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales

Ce sont donc l'IFEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA.

SUD Code action session (safo) : **530579/1**

Ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 octobre 2013**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : le lundi 18 novembre 2013

NORD Code action session (safo) : **530579/2**

Ouverture des inscriptions : **le vendredi 18 octobre 2013**

Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : le lundi 18 novembre 2013

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par l'IFEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel «valant invitation» sous format PDF sera envoyé aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives accompagné d'informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

La chef de la mission de
la stratégie et des systèmes d'information

Signé : Véronique LE GUEN

ANNEXE 1

Fiche d'identification d'un nouvel agent
Pour création code SAFO

Nom : *(Obligatoire)*	Prénom : *(Obligatoire)*
Nom de jeune fille : *(Obligatoire)*	Sexe : ☐ F ☐ M *(Obligatoire)*
Date de naissance : *(Obligatoire)*	N° INSEE : *(Obligatoire)*
Diplôme le plus élevé (*) : *Exemple 5 Licence*	N° EPICEA pour les contractuels et formateurs d'Etat *(Obligatoire)*
Etablissement d'affectation : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*	Etablissement d'exercice : *(précisez LEGTA – CFA – CFPPA)*
Date d'entrée dans l'établissement :	Temps de travail en CFA et/ou en CFPPA en % :

Statut *(cochez la case correspondante)*	*Types de personnels* *(cochez la case correspondante)*
☐ Contractuel d'Etat (ACEN) ☐ Contractuel régional (ACER) ☐ Contractuel établissement (ACB)	☐ Personnel de direction (dont directeur de centre constitutif d'un EPL) ☐ Personnel d'enseignement ☐ Personnel d'éducation et de surveillance ☐ Personnel ATOSS ☐ Autres
Statut handicapé (COTOREP) ☐ Oui ☐Non	Corps : ☑ A ☐B ☐C

Fonction (autre qu'enseignement) : ☐ Directeur de CFA ☐ Directeur de CFPPA ☐ Directeur d'Exploitation Agricole ☐ Directeur d'Atelier Technologique	
Discipline(s) enseignées(*) : *Exemple Discipline(s) enseignées : 13*	Niveau(x) d'enseignement(*) : *Exemple Niveau(x) d'enseignement :1 4 5*

(*) voir ci-après

Diplômes	Diplômes	Disciplines enseignées	Niveaux d'enseignement
Niveau 1 1 Ingénieur agronome 2 DEA-DESS 3 DEA 16 Doctorat 17 Doctorat (étranger) 18 Autre diplôme niveau 1 Niveau 2 4 Maîtrise 5 Licence 6 MST 19 Autre diplôme niveau 2 28 Ingénieur agricole 29 Certificat de maîtrise 30 Certificat de licence 31 Diplôme étranger de niveau 2 Niveau 3 7 BTS 8 DUT 9 DEUG 10 DEUST 20 Autre diplôme niveau 3 32 BTSA 33 Diplôme étranger de niveau 3	Niveau 4 11 BAC 12 BTA 21 Autre diplôme niveau 4 34 Bac technique 35 Bac pro 36 Diplôme étranger niveau 4 37 BP Niveau 5 13 BEP 22 Autre diplôme niveau 5 38 BEPA 39 BPA 40 Diplôme étranger de niveau 5 Niveau 6 14 CAP 15 Certificat d'étude 25 Autre diplôme de niveau 6 41 CAPA 42 Diplôme étranger de niveau 6 Autres 26 Autre diplôme niveau inconnu 14 27 Autre diplôme inconnu (étranger)	1 Agroalimentaire 2 Agroéquipements 3 Agronomie 4 Aménagement de l'espace 5 Biologie animale/zootechnie 6 Biochimie 7 Biotechnologies 8 Bureautique 9 Biologie végétale/phytotechnie 10 Comptabilité 11 Documentation 12 Écologie 13 Économie 14 Économie sociale 15 EPS 16 ESC 17 Français 18 Gestion 19 Histoire géographie 20 Informatique 21 Langues 22 Mathématiques et statistiques 23 Philosophie 24 Productions aquacoles 25 Productions forestières 26 Productions horticoles 27 Sciences biologiques 28 Sciences physiques 29 Techniques d'expression. et de communication 30 Techniques commerciales 31 Viticulture, œnologie	1 BTSA 2 Prépa grandes écoles 3 CS niveau 3 4 Bac 5 Bac technologique 6 BTA 7 Bac professionnel 8 S niveau 4 9 BEP 10 BP 11 BEPA 12 CS niveau 5 14 4ème 3ème techno 15 4ème 3ème prépa

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Demande d'inscription à une action de formation des personnels - 2013

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ◉A ○B ○C

Direction ou EPL d'affectation :	
Établissement d'exercice :	
Service :	
Adresse administrative :	
Courriel institutionnel :	Tel :

Agent d'EPL ◉	Autre agent MAAF ○	Agent hors MAAF ○
Code agent SAFO ②:	Code agent EPICEA ②:	

Code Action :	◉ **Action SAFO** ○ **Action EPICEA**
Titre de l'action :	
Structure organisatrice de l'action :	

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

- ◉ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
- ○ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
- ○ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
- ○ FS Formation statutaire
- ○ PEC Préparation aux concours
- ○ VAE Validation des acquis d'expérience
- ○ BC Bilan de compétence
- ○ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : ○ Oui ◉ Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet	Nom : Courriel : Téléphone : Signature	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO ou EPICEA). Si vous ne le connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

ANNEXE III

2013

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

Établissements PRIVES

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

AAT BTSA : DATR
Fiche d'inscription

NOM : Prénom : Date de Naissance : (à renseigner obligatoirement) Catégorie : Grade : Mèl Professionnel (obligatoire):	Établissement : *Adresse (postale exacte) :* Fax : Mèl Établissement (obligatoire) : Fédération : Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ Motivations de la demande : Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : ENFA Toulouse Intitulé : AAT Epreuves E5,E6 et E7 BTSA DATR ☐ Code de l'action (N°SAFO) : **Sud 530579/1** Date : 11 au 13 décembre **2013** ENFA de Toulouse ☐ Code de l'action (N°SAFO) : Nord **530579/2** Date : 18 au 20 décembre **2013** Lieu : LEGTA Angers

Avis du Directeur de l'établissement	Visa de la fédération
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa de la fédération nationale (CNEAP, UNREP)** **Visa des fédérations régionales (MFR, IREO)** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :

REGIONS	Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)	
ALSACE	M. Pierre-Irénée BRESSOLETTE pierre-irenee.bressolette@agriculture.gouv.fr Assistante : Brigitte LECORNEY	DRAAF – Cité administrative Gaujot 14, rue du Maréchal Juin CS 31009 67070 STRASBOURG CEDEX Tél : 03.69 32 50 67 (66) Fax :03 69 32 50 60
AQUITAINE	Mme Sophie de GRIMAL sophie.de-grimal@agriculture.gouv.fr Assistante : Lydie BAUDIN	DRAAF - 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Tél : 05.56.00.43.52 (42.68) Fax : 05.56.00.43.70
AUVERGNE	Mme Elsa TARRAGO elsa.tarrago@agriculture.gouv.fr Assistante : Bernadette GOUDERGUES	DRAAF – SRFD 16 B rue Aimé Rudel BP 45 MARMILHAT 63370 LEMPDES Tél : 04.73.42.27.92 (76) Fax : 04.73.42.27.91
BOURGOGNE	Mme Solène AUBERT solene.aubert@agriculture.gouv.fr Assistante : Yveline PASQUIER	DRAAF 4 bis rue Hoche BP 87865 21078 Dijon cedex Tél : 03.80.39.30. 59 Portable : 06 28 89 11 39 Tel assistante : 03 80 39 30 82 Fax : 03.80.39.30.99
BRETAGNE	Mme Carmen GAN carmen.gan@agriculture.gouv.fr Assistante : Aline CAZOULAT	DRAAF – Cité de l'agriculture 15, avenue de Cucillé 35047 RENNES CEDEX Tél : 02.99.28.22.04 (22.75/22,80) Portable : 06 72 87 95 17 Fax : 02.99.28.20. 48
CENTRE	M. Nicolas DUPUIS dr-formco.draaf-centre@agriculture.gouv.fr Assistante : Muriel MICHAUD	DRAAF CENTRE Cité administrative Coligny 131 rue du Faubourg Bannier 45000 ORLEANS Tél : 02.38.77.40.00 (41.96)
CHAMPAGNE-ARDENNE	Mme Isabelle HUART-CARBONNEAUX isabelle.huart-carbonneaux@agriculture.gouv.fr. Assistante : Yolande SIRIANNI	DRAAF – Complexe agricole du Mont Bernard Route de Suippes 51037 CHALONS EN CHAMPAGNE Tél : 03.26.66.20.25 /.20.21 Fax : 03.26.66 20 21

CORSE	M. Paul MEDURIO paul.medurio@agriculture.gouv.fr	DRAAF – Immeuble "Le Solferino" BP 309 - 8, cours Napoléon 20176 AJACCIO CEDEX Tél : 04 95 51 86 74/44 Fax : 04.95.51.12 88 Portable : 06 10 69 05 93
FRANCHE COMTE	M. Julien SAUVAYRE julien.sauvayre@agriculture.gouv.fr Assistant : Lionel FAIHY	DRAAF - Immeuble Orion 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex Tél : 03.81.47.75.46 (75.36) Fax : 03.81.47.75.48
ILE-DE-FRANCE	Mme Nathalie NICOL nathalie.nicol@agriculture.gouv.fr Assistante : Rachel GARCIA	DRIAAF Ile-de-France 18, avenue Carnot 94234 CACHAN CEDEX Tél : 01.41.24.17.78 (17.01) Fax : 01.41.24.17.15
LANGUEDOC-ROUSSILLON	M. Jacky BRETAGNE jacky.bretagne@agriculture.gouv.fr Assistants : Corinne ULLDEMOLINS Frédéric POUGET	DRAAF Maison de l'Agriculture Place Chaptal CS 70039 34060 MONTPELLIER CEDEX 02 Tél : 04.67.10.19.14 (19.12)(19.18) Fax : 04.67.10.01.02
LIMOUSIN	Mme Véronique DELGOULET veronique.delgoulet@agriculture.gouv.fr Assistante : Betty PACCHIN	DRAAF – 22, rue des Pénitents Blancs BP 3916 87039 LIMOGES CEDEX Tél : 05. 55.12. 92.74 / 92.73 Fax : 05.55.12.92.59
LORRAINE	Mme Roberte MORLOT roberte.morlot@agriculture.gouv.fr Assistante : Annie FORESTAT	DRAAF Lorraine 76 avenue André Malraux 57046 Metz Cedex Tél : 03.55 74 11 08 / 11 09 Fax : 03 55 74 11 01
MIDI-PYRENEES	Mme Mireille BASSOU mireille.bassou@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène ECHEVARRIA Responsable de formation : Christiane PERCHE	DRAAF – Cité administrative Bd A. Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX Mireille BASSOU : Tél : 05 61 10 61 84 Hélène ECHEVARRIA : Tél : 05 61 10 62 03 Christiane PERCHE : Tél : 05 61 10 62 18 Fax : 05 61 10 61 75
NORD PAS-DE-CALAIS	M. Patrick SENECHAL patrick.senechal@agriculture.gouv.fr Assistante : Zohra M'BAYE	DRAAF Cité administrative – BP 505 59022 LILLE CEDEX Tél : 03.62.28.40.86 (40.87) Fax : 03.62.28.41.01
PICARDIE	Mme Sylvie-Anne REMY sylvie-anne.remy@agriculture.gouv.fr Assistante : Nathalie TRANNOIS Assistante GRAF : Sonia LESAGE	DRAAF – Allée de la Croix rompue 518, rue Saint-Fuscien 80092 AMIENS CEDEX 3 Tél : 03.22.33.55.49 (55.36) Fax : 03.22.33.55.50

BASSE NORMANDIE	Mme Danièle LEVARD daniele.levard@agriculture.gouv.fr Assistante : Hélène COURCELLE	DRAAF - SG 6 bld Général Vanier 14070 CAEN CEDEX Tél : 02.31.24.97.16 (98.97) Fax : 02.31.24.99 11
HAUTE-NORMANDIE	Mme Valérie GARNIER valerie.garnier@agriculture.gouv.fr Assistante : Isabelle GUEGAN	DRAAF - Cité administrative 2 rue Saint Séver 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.94.03 (94 29) Fax : 02.32.18.94.01
PAYS DE LA LOIRE	Délégué régional Formco : M. Jean-Paul GAULLIER jean-paul.gaullier@agriculture.gouv Assistant : François SOUCHARD Délégué régional GRAF : M. Jean-Luc SCHAFER jean-luc.schafer@agriculture.gouv.fr Assistante : Françoise CASSARD	DRAAF 12 rue Menou 44 035 NANTES Délégué régional Formco : Tél : 02.40.12.37.57 (36.15) Fax : 02.40.12.36.01 Délégué régional GRAF : Tél : 02.40.12.37.23 Fax : 02.40.12.36.02
POITOU-CHARENTES	Mme Séverine ETCHESSAHAR severine.etchessahar@agriculture.gouv.fr Assistants : Olivier JEAN-THEODORE Nadia COUTANCEAU-METAY	DRAAF 15, rue Arthur Ranc BP 40537 86020 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.03.11.27 (11.23) Fax : 05.49.03.11.12
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Mme Florence BRUNIER florence.brunier@agriculture.gouv.fr Assistant :	DRAAF PACA 132 Boulevard de Paris 13003 MARSEILLE Tél : 04 13 59 36 35 (36.34 / 36.33) Portable : 06 88 27 87 82 Fax : 04 13 59 36 32
RHÔNE-ALPES	Nathalie DELDEVEZ nathalie.deldevez@agriculture.gouv.fr Assistants : Patrice WEISS Brigitte FIKET (concours) Annie VERNOZY (RLF DRAAF)	DRAAF- Cité Administrative - 165, rue Garibaldi BP 3202 69401 LYON CEDEX 03 Tél : 04.78.63.13.08 (13.13) Fax : 04.78.63.34.17

Mise à jour le 02/08/13